

Sommaire

Editorial

Analyse de la sécurité alimentaire pour le trimestre juillet/septembre 2007

Situation alimentaire générale.....2

Accessibilité aux aliments.....5

Sujet du jour : La relance de la filière avicole en Haïti: enjeux et défis..8

Nous avons rencontré pour vous :

ACTIONAID.....12

Nouvelles breves..... 14

Le saviez vous?.....15



Rédaction:

Abnel Desamours

Edwin Mompremier

Épitace Nobera

Gary MATHIEU

Harmel CAZEAU

Raphael Yves Pierre (ActionAid)

Raynold SAINT VAL

Réginald DEROSE

Responsable de Rédaction :

Raynold SAINT VAL

Edition: CNSA

Dépôt légal # 03-05-146



Ce document a été réalisé avec l'aide de l'Union européenne. Son contenu relève cependant, de la seule responsabilité de la CNSA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

Les conditions de disponibilité et d'accessibilité alimentaires sont encore jugées bonnes au cours du trimestre juillet-septembre 2007. D'une part, la situation agricole générale s'est avérée satisfaisante dans la plupart des zones agro-écologiques du pays, grâce aux conditions pluviométriques favorables au développement des cultures telles que le maïs, le haricot, le sorgho, le pois Congo, les racines et tubercules, l'arachide, etc. Ceci permet d'augurer de bonnes perspectives de récoltes, en dépit des dégâts causés par les dernières inondations. D'autre part, les conditions d'accessibilité des produits alimentaires semblent s'améliorer légèrement. En effet, le contexte macroéconomique est encore marqué par un important recul de l'inflation, qui s'est maintenue sous la barre de 8% en glissement annuel, et par la stabilisation du taux de change, notamment en juillet et août, autour de 36.35 gourdes en moyenne mensuelle pour 1 \$.

Certaines régions, vulnérables aux catastrophes naturelles, ont été rudement affectées par les cyclones tropicaux de cette période. Ainsi, non seulement elles peuvent rater la saison d'automne, mais elles risquent aussi de connaître une aggravation de la situation d'insécurité alimentaire des plus vulnérables. A cet égard, une attention particulière devrait être portée à ce groupe. En même temps, tenant compte de la vulnérabilité écologique de ces régions, l'évolution des conditions pluviométriques en cette fin de saison cyclonique est à surveiller attentivement.

Au menu de ce seizième numéro du Bulletin de conjoncture, amis lecteurs et lectrices, une analyse sommaire de la situation de sécurité alimentaire générale est d'abord présentée. Elle est suivie d'un sujet de grand intérêt relatif à la filière avicole en Haïti. Cette filière, en dépit de son déclin, demeure stratégique quant aux opportunités offertes en matière de sécurité alimentaire. Ce trimestre, nous avons rencontré pour vous – ACTIONAID-, une organisation qui fait la promotion de la production agricole locale dans une perspective de Souveraineté alimentaire. En fin, à l'instar du bulletin précédent, vous aurez encore l'agréable surprise de découvrir, dans ce nouveau numéro, à la rubrique «Le saviez-vous», les propriétés anticancéreuses de l'avocat. Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro de notre Bulletin de conjoncture !

La Coordination

CNSA • 7, Delmas 99, B.P. 1717 PAP Haïti

Tél.: (509) 257-3055, 257-6333, 257-2633

Email: publication@cnsahaiti.org

Site Web: www.cnsahaiti.org



Sommaire

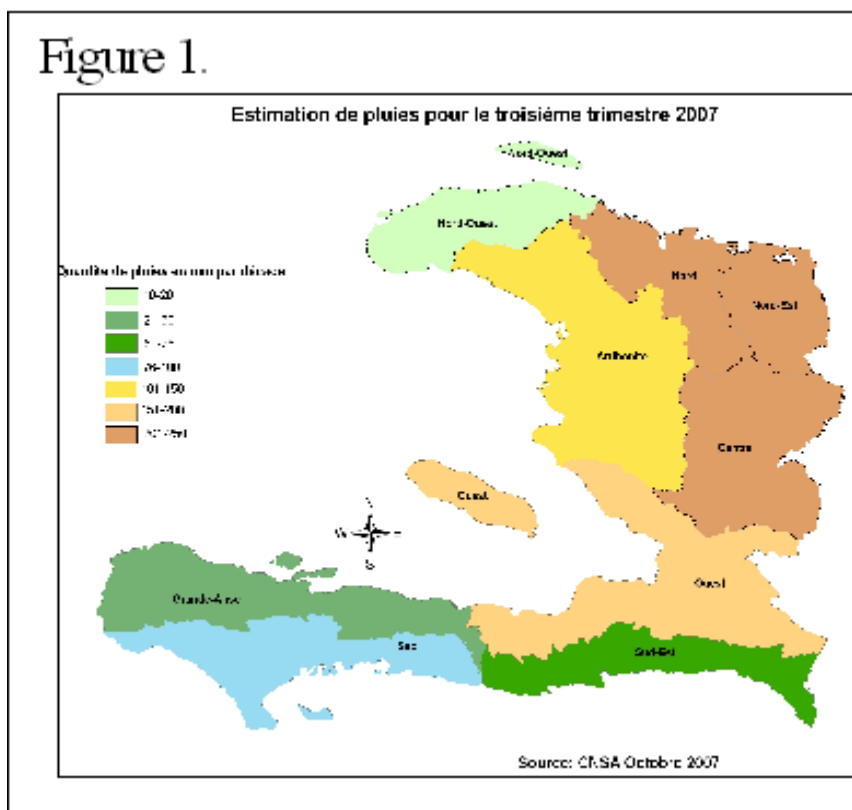
Les conditions de disponibilité et d'accessibilité alimentaires sont encore jugées bonnes au cours de la période juillet-septembre 2007. D'une part, cette situation tiendrait aux conditions climatiques permettant d'augurer de bonnes perspectives de récoltes, en dépit des dégâts causés par les dernières inondations. D'autre part, elle semble tributaire d'un contexte macroéconomique favorable marqué par un important recul de l'inflation, qui s'est maintenue sous la barre de 8% en glissement annuel, et par la stabilisation du taux de change, notamment en juillet et août, autour de 36.35 gourdes en moyenne mensuelle pour 1 \$

Situation Alimentaire générale

A. La situation climatique

La situation climatique est marquée par de fortes pluies ayant causé des dégâts importants dans certaines régions, mais dans l'ensemble favorables au secteur agricole

D'importantes pluies ont ponctué ce trimestre. Faibles au début, les précipitations se sont accentuées de façon notable au cours des mois d'août et de septembre. L'imagerie satellitaire et les données collectées sur le terrain ont fait état d'une pluviométrie allant de 25 à plus de 200 mm par décade. Notons que le Centre, l'Artibonite, le Nord, le Nord-Est, le Sud et une bonne partie des départements du Sud-Est et de l'Ouest en ont été les principaux bénéficiaires (figure 1).



Le Nord-Ouest, notamment au niveau des plaines de Jean Rabel et de Port-de-Paix, a connu un déficit hydrique au cours des mois de juillet et d'août (55 et 48 mm en moyenne respective selon les estimations de la CARE). Toutefois, Bassin-Bleu a reçu plus de 76 mm de pluies. Pour le mois de septembre, les conditions pluviométriques se sont légèrement améliorées : environ 153 mm de pluies en moyenne ont été enregistrés. Bassin Bleu a battu encore le record, ayant encaissé un niveau de précipitations évalué à plus de 333 mm (NEWS # 7, 8 et 9 ; juillet, août et septembre 2007).

Des activités de préparation de sols et de semis de haricot ont donc été signalées dans certaines communes des départements du Sud-Est (Bainet), du Nord (les mornes de Saint Raphaël), du Sud (Camp-Perrin, Arniquet, etc.). Le Nord-Ouest, où généralement les conditions climatiques ne sont pas toujours favorables (hormis Saint-Louis du Nord), a su profiter des averses de septembre qui ont garanti la croissance des cultures, notamment les bananerais, les cultures maraîchères et vivrières.

Cependant, ces averses ont été néfastes pour certaines cultures et ont provoqué des dégâts considérables (inondations, destruction de plantations, des pertes en vies humaines, etc.). Dans le plateau Central, où les pluies se sont avérées abondantes de juillet à septembre, des cas d'inondation n'ont pas été favorables aux agriculteurs. En effet, selon la Sous direction départementale agricole du Centre (SDDAC), beaucoup de parcelles situées sur les lits majeurs des rivières et des ravines ont été détruites. Par ailleurs, les pluies répétées empêchent les agriculteurs d'entretenir convenablement leurs parcelles, les opérations de sarclage étant devenues difficiles, voire même impossibles dans certains endroits, ce qui affecte la croissance des plantes. Une diminution des rendements est alors probable pour les cultures du maïs, de l'arachide et de l'haricot en montagne.

Dans le Sud-Est, plus particulièrement dans les communes de Bainet et de Cayes Jacmel, des cas d'inondations ont été aussi observés. Des plantations et des matériels de pêche ont été détruits ou endommagés, ce qui a occasionné des pertes de revenu pour certaines familles. La Grande-Anse, les Nippes et le Sud (la côte en particulier) ont été sévèrement touchés par les averses d'août et de septembre, où, selon la Direction de la Protection civile (DPC), des pertes matérielles (destruction de plantations, disparition de bétail, etc.) et en vies humaines ont été dénombrées.

B. La situation agricole

Bonne situation agricole dans les différentes régions du pays pour ce trimestre

La situation agricole est jugée bonne, si l'on fait abstraction des dégâts des inondations dans certaines localités. L'abondance de la pluviométrie s'est révélée bénéfique à la majorité des cultures des zones agro-écologiques du pays. Et cela a permis d'avoir de

bonnes récoltes durant la saison et d'anticiper de meilleurs rendements pour l'automne.

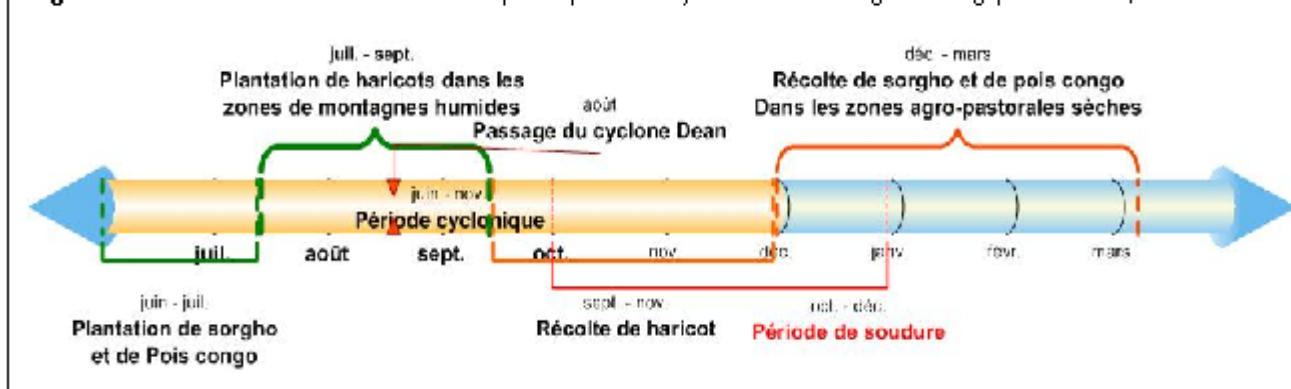
Ce trimestre correspond généralement à la période de plantation de haricot au niveau des zones de montagnes humides, de sorgho et de pois congo, notamment en juillet (Figure 2). La plupart des cultures, suivant les informations de terrain, est en stade de végétation avancée (racines et tubercules, banane), de floraison ou d'épiaison (pois congo, sorgho, etc.) alors que d'autres sont en phase de récolte (maïs, haricot, avocats, oranges, produits maraîchers, etc.).

Etat de la disponibilité alimentaire actuelle et perspective pour le prochain trimestre

Les bonnes récoltes enregistrées à la fin de la saison printanière et tout au long du trimestre écoulé, ont permis d'accroître la disponibilité des produits alimentaires locaux de base (maïs, haricot, riz local, fruits citriques, etc.) dans presque toutes les régions. Cela a entraîné une baisse des prix sur la plupart des marchés considérés dans le cadre du suivi de la sécurité alimentaire en Haïti. En outre, si l'on s'en tient aux tendances pluviométriques de la fin de la période cyclonique et aux activités agricoles en cours (préparation de sols et de semis dans certaines zones agro-écologiques), on s'achemine vers une situation agricole plus satisfaisante en 2007 qu'en 2006. Cela permettrait aux populations de mieux affronter la période de soudure qui marque généralement les mois de décembre et de janvier. Les estimations de la production effectuées par les cadres des Directions Départementales Agricoles (DDA) permettent d'être optimiste.

Par exemple, dans le Plateau Central, plus particulièrement à Las Cahobas, Savanette et Belladère, sur plus de 3000 hectares emblavés en haricot, maïs, arachide et en pois congo, plus de 60 % en moyenne sont susceptibles d'arriver à terme en fournissant de bonnes récoltes. Parallèlement, les propriétaires d'avocateurs et d'orangers ont eu de bonnes recettes, en vendant presque l'essentiel de leur récolte en République voisine. Dans le Sud-Est, notamment à Bainet la production des parcelles emblavées est estimée en moyenne à 70% pour les prochaines récoltes, dont 60% pour la culture du maïs et 80% pour celle du haricot. Aux Cayes Jacmel, des 850 hectares plantés en maïs, haricot, petit mil, banane et en patate douce, 60% sont susceptibles de fournir de bonnes récoltes à la fin de la saison d'automne.

Figure 2. Calendrier saisonnier et faits marquants pour la majorité des zones agro écologiques en Haïti,



La situation agricole pourrait ne pas être très prometteuse seulement dans les zones vulnérables, affectées par les dernières inondations. De surcroît, les prévisions météorologiques annoncent de nouvelles formations d'ouragans d'intensités majeures pour la fin de la saison cyclonique. Et au niveau de quelques communes du haut Plateau central, du Nord-Ouest, du Sud-Est et des Nippes, la prévalence de certaines maladies, comme la sigatoka, la germination ou le pourrissement des gousses de haricot sur pied (due à l'excès d'humidité), le marocas qui s'attaque à l'igname et la patate, peut compliquer davantage la situation.

Ce qui risque non seulement de réduire la disponibilité alimentaire locale, mais aussi de provoquer la hausse des prix de ces denrées sur le marché.

Tout ceci, combiné à la carence énorme de main-d'œuvre constatée notamment au niveau du Plateau central et du Nord-Ouest (la plupart des travailleurs ayant émigré vers les Bahamas ou la République dominicaine à l'affût de meilleures conditions de travail), constitue autant de facteurs à prendre en compte dans le cadre d'une politique de sécurité alimentaire viable et durable.

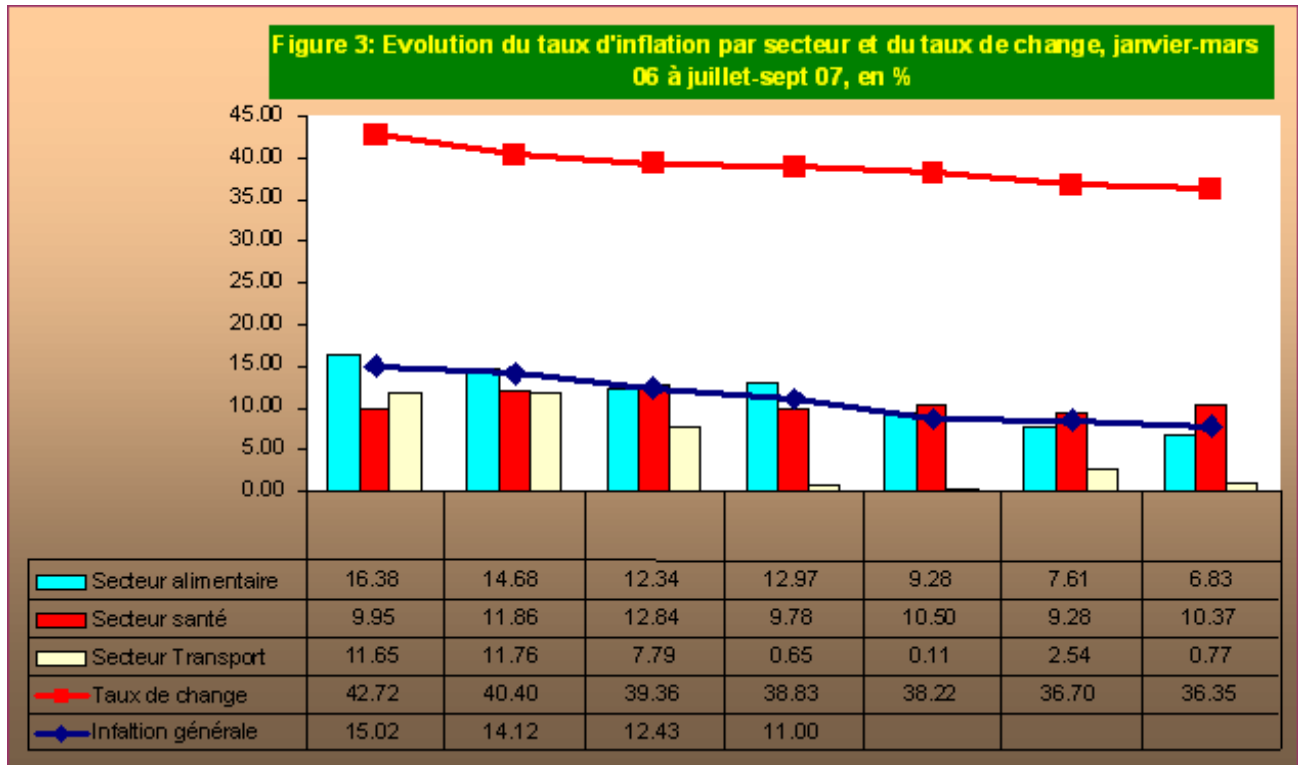
AVIS

La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) tient, par la présente, à remercier tous ceux qui ont participé à la réalisation de l'enquête Analyse Compréhensive de la Sécurité Alimentaire et de Vulnérabilité (ACSAV) au cours du mois d'octobre dernier. Mais de façon particulière, elle remercie ses partenaires de leur précieuse contribution à la réalisation de cette opération. Malgré les intempéries qui ont ponctué cette période, le processus de collecte a fait son cours et abouti aux résultats escomptés.

Suivant le calendrier établi, les résultats de l'enquête seront rendus publics sous peu, lors d'un atelier qui se tiendra en janvier 2008. La CNSA renouvelle une fois de plus sa détermination de mieux informer le public, les décideurs en particulier, sur la situation de Sécurité alimentaire et de vulnérabilité à travers le pays, afin d'orienter les interventions et actions en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

Accessibilité des aliments

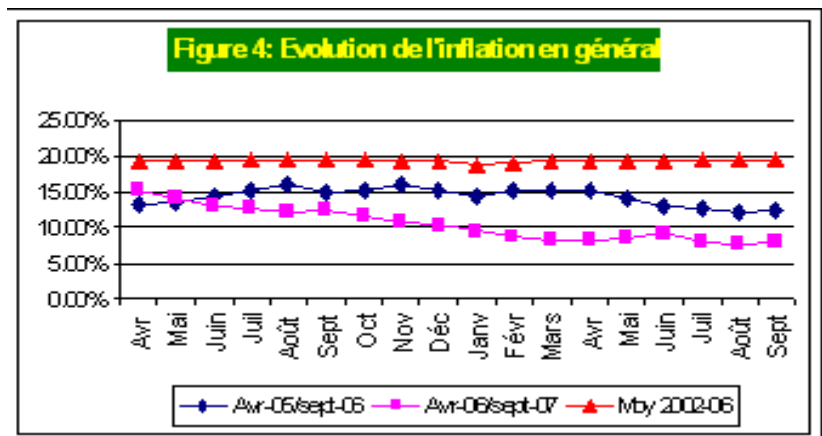
Les indicateurs macroéconomiques liés à la sécurité alimentaire demeurent stables pour le troisième trimestre 2007. Le taux d'inflation, quoiqu'encore plus élevé par rapport à celui des pays de la Caraïbe, a connu une baisse considérable, contrairement aux cinq dernières années. Ce qui a augmenté le pouvoir d'achat des gens et s'est traduit par une plus grande accessibilité aux aliments. Toutefois, dans les villes, où la plupart des résidents sont en proie à un chômage chronique, la situation reste très précaire.



Source : calculs effectués à partir des données de l'IHSI

L'inflation générale

Le taux d'inflation s'est situé autour de 7.8% en moyenne au cours du trimestre Juillet-septembre 2007, contre 8.5% du trimestre précédent. En glissement annuel, il a reculé de près de 5 points, passant de 12.43% en juillet-septembre 2006 à 7.8% en Juillet-septembre 2007 (figure 4).

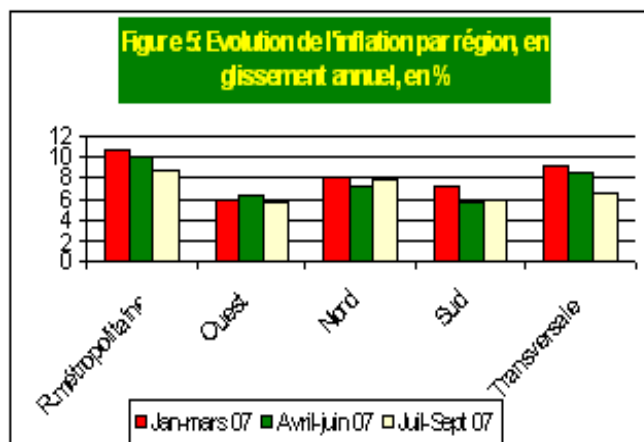


Source: Calculs effectués à partir des données de l'IHSI

Cette baisse significative résulte du ralentissement de l'inflation dans les secteurs alimentaire et du transport, qui a induit une diminution de l'indice des prix à la consommation (IPC) au niveau national. Il est à noter toutefois que depuis le mois de septembre, le niveau général des prix a amorcé une tendance à la hausse, qui est due aux conséquences néfastes des intempéries dans certaines régions du pays et au rebondissement du prix du carburant sur le marché international, ce qui permet d'anticiper une éventuelle révision à la hausse des prix à la pompe sur le plan national.

Inflation par région

L'inflation a baissé dans les différentes régions géographiques du pays au cours du troisième trimestre, sauf dans les départements du Nord et du Sud (figure 5). Dans la région métropolitaine, l'inflation a diminué en moyenne de plus de 1 point en tombant à 8.7% contre 10% environ au cours du trimestre antérieur. Dans l'Ouest et la région Transversale (le Centre et l'Artibonite), une tendance similaire a été notée. Cette situation est imputable à l'abondance de certains produits locaux tels que le maïs, le haricot et des produits maraîchers.

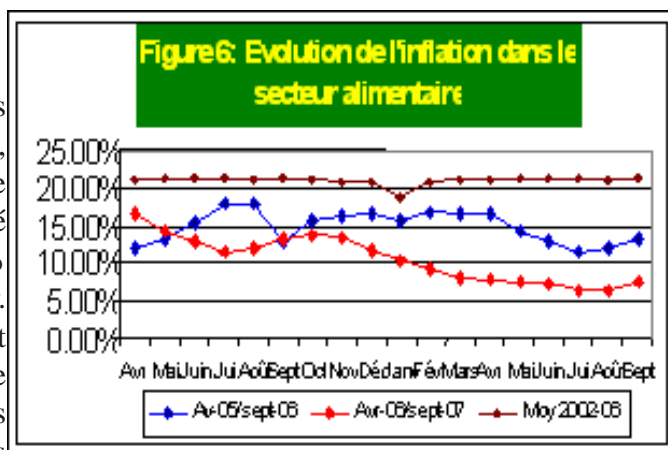


Source: Calculs effectués à partir des données de l'IHSI

sur le marché local semble résulter de l'augmentation du prix du blé sur le marché mondial, compte tenu d'une diminution de stocks dans les grands pays exportateurs et de faibles perspectives de production en Australie. Celui du prix du haricot pourrait être attribué à une diminution de l'offre locale, suite à la chute des fleurs des plantes causée par un excès d'humidités notamment au cours du mois d'août (flash info # 28)

Le secteur alimentaire

Pour ce trimestre, le prix moyen des aliments a baissé, passant de 7.6% en avril-juin à 6.83 % en juillet-septembre, notamment durant les mois de juillet et août. Cette chute semble encore coïncider, d'une part, avec la stabilité des prix des produits importés, consécutive à la stabilisation du taux de change et, d'autre part, avec l'augmentation de l'offre agricole dans les diverses zones agro-écologiques du pays non affectées par les catastrophes naturelles. En glissement

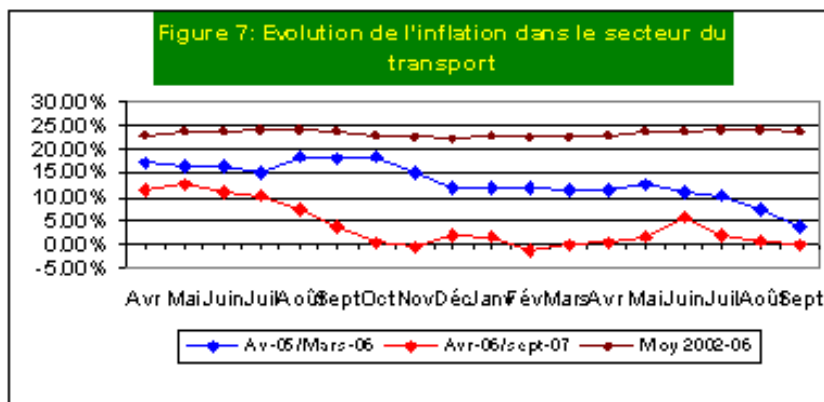


annuel, l'inflation dans ce secteur a connu une nette régression, passant de 12.34% (juillet/septembre 2006) à 6.83 % (juillet/ septembre 2007), soit un recul de plus 5 points (figure 6).

Toutefois, les prix de certains produits alimentaires ont connu une légère hausse à la fin de septembre passant de 6.6% en moyenne en août à 7.5%. Les prix des produits alimentaires de base, comme la farine, le haricot, ont amorcé leur remontée cyclique en début de la période de soudure (novembre-janvier). En effet, la farine a connu une hausse de plus de 7%, le prix de la marmite de six livres ayant dépassé les 66 gourdes; pour sa part, le prix du haricot noir a affiché une croissance de plus de 5%, la marmite de six livres étant passée de 137 à 144 gourdes. L'accroissement du prix de la farine de blé

Secteur transport

Si pour le trimestre antérieur l'indice des prix du transport a évolué à la hausse, pour ce trimestre il a affiché une baisse substantielle. En moyenne, l'inflation dans ce secteur a régressé de près de 2 points, passant de 2.54 % en moyenne en avril-juin à 0.77% en juillet-septembre, mais n'a pas atteint le taux de début d'année qui était de 0.11% (figure 7). Après un pic en juin dernier, les prix du carburant ont entamé une baisse à la fin du mois d'août.



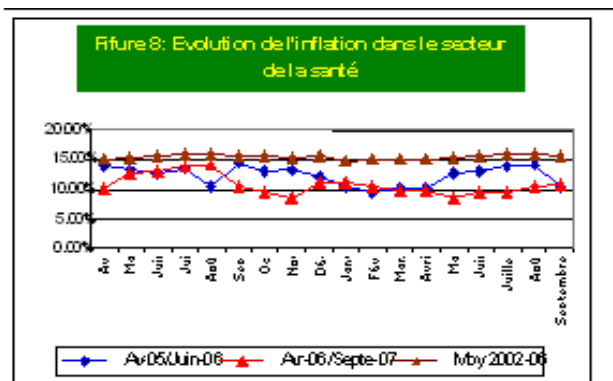
Source : calculs effectués à partir des données de l'IHSI

A la fin de septembre, le gallon de la gazoline 91 se vendait à 162 gourdes à la pompe contre 174 gourdes en juin; et celui de la 95 s'achetait à 164 gourdes à la pompe contre 175 gourdes le mois précédent.

En raison toutefois du niveau de prix élevé du pétrole sur le marché international, une remontée significative du prix à la pompe est à redouter pour les semaines ou mois à venir (Flash 28). Il importe de noter que, compte tenu de la stabilité du prix du gasoil, le coût du transport en commun demeure stable au cours du troisième trimestre.

Secteur santé

L'inflation dans le secteur santé demeure relativement stable au cours des trois premiers trimestres de l'année 2007, après avoir enregistré de légères variations. Pour le second trimestre par exemple, le taux d'inflation dans ce secteur a reculé de plus d'un point passant de 10.5% en janvier/mars à 9.28% en avril/juin (Figure 8). Cette baisse est suivie d'une légère remontée au cours du trimestre juillet/septembre 2007 (10.37%).

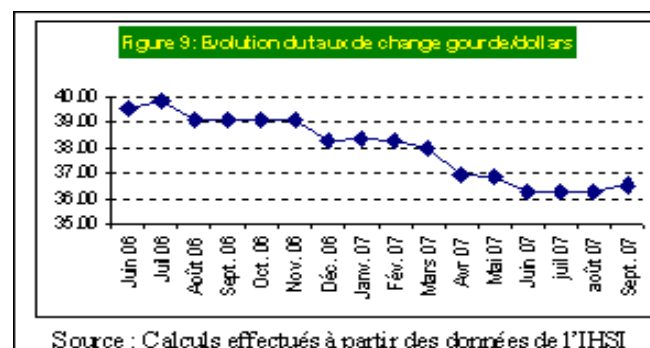


Source : Calculs effectués à partir des données de l'IHSI

En glissement annuel, cependant, une baisse importante a été notée. En effet, de 13% en juillet/septembre 2006, l'inflation dans le secteur santé est tombée au voisinage de 10% en juillet septembre 2007, ce qui correspond à une baisse de près de 3 points. Malgré tout, on doit souligner que l'accès aux services de santé (soins de santé, achat de médicaments, etc.) reste encore très limité pour une large frange de la population haïtienne à faible revenu.

Le taux de change

Le taux de change n'a pas connu d'importantes variations au cours du trimestre juillet/septembre, sauf pour le mois de septembre où il s'est légèrement déprécié. Suivant le taux de référence calculé par la BRH, le dollar se vend en moyenne à 36.35 gourdes en juillet-septembre contre 36.28 gourdes durant le second trimestre de l'année en cours. Ainsi, durant les trois trimestres consécutifs, le cours du dollar demeure stable en se situant en moyenne dans une fourchette de 35.50 à 36.50 gourdes (figure 9).



Source : Calculs effectués à partir des données de l'IHSI

Comme on l'a souligné dans les bulletins de conjoncture # 14 et 15, la stabilité du dollar durant l'exercice fiscal 2007 tient beaucoup à l'amélioration du niveau des réserves nettes de change (découlant notamment de l'accroissement du financement extérieur composé des transferts privés, des prêts et des dons), au recul du déficit courant, à l'efficacité de la politique financière du gouvernement. Cette situation tend à conforter la position de la gourde face au billet vert. Ceci devrait créer, un environnement favorable à l'atteinte de l'objectif de croissance fixé par les autorités haïtiennes à 4% pour l'exercice fiscal 2006/2007.

Sujet du jour :



La relance de la filière avicole en Haïti : enjeux et défis

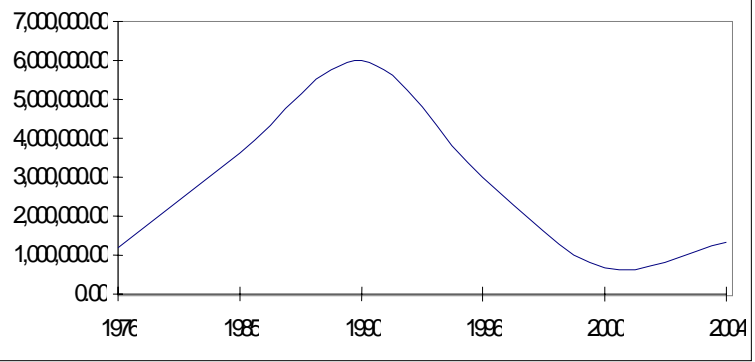
De plus en plus de familles haïtiennes tendent à perdre le goût des poulets et des œufs locaux. Désormais, même les familles à bas revenus peuvent consommer quotidiennement de la viande, qui était autrefois l'apanage des ménages aisés. Les morceaux de poulets importés se consomment partout, à travers les rues, au restaurant comme à la maison. Cette situation n'est que le reflet des difficultés de la filière avicole à se développer, filière qui pourtant demeure stratégique quant aux opportunités offertes en matière de sécurité alimentaire.

Une filière contrariée par la libéralisation commerciale initiée en 1986 et la crise économique des années 90

Depuis plusieurs décennies le secteur primaire voit diminuer sa capacité de production dans ses différentes branches et filières d'activités. L'élevage, en particulier l'élevage des volailles, n'échappe pas à cette crise sectorielle. Le Cheptel de volailles (poulet de chair), qui était en pleine croissance au cours des années 80, se réduit considérablement (voir la figure 1)

La production avicole en Haïti, par rapport à d'autres pays de la Caraïbe, se révèle très faible (voir la figure 2). La production industrielle de poulets de chair qui était de 6,000.000 par an est passée aujourd'hui à moins de 1,000.000 par an. Il convient de mentionner la remarquable performance de la République dominicaine qui dispose de la plus grande capacité de production de viande de poulets au niveau de cette région. Haïti, avec une demande de plus en plus croissante, sous l'effet de la croissance démographique, constitue son principal partenaire commercial, pour ce qui est de l'importation de viande de poulets et d'autres produits avicoles.

Figure 1 : Evolution annuelle du Cheptel de volailles (poulets de chair) entre 1976 et 2004

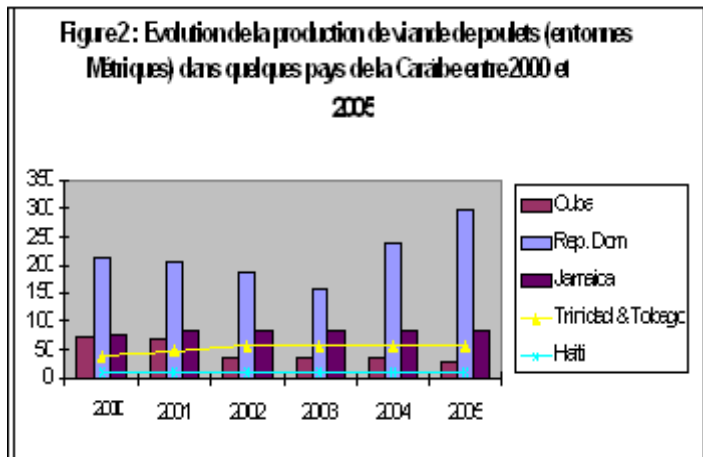


Source : Association haïtienne pour la Promotion de l'Élevage (AHPEL)

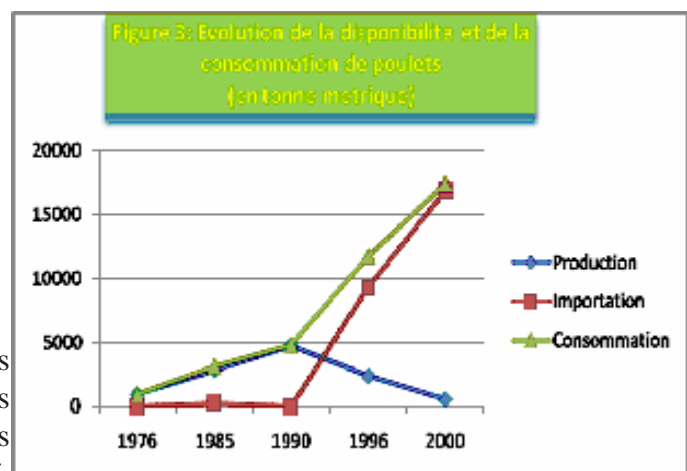
Les politiques de libéralisation commerciale initiées en 1986, en l'absence des mesures de renforcement de la productivité et de la compétitivité des secteurs productifs, sont l'un des facteurs explicatifs du déclin de cette filière. Sous le double effet de la libéralisation commerciale et de la contrebande, l'élevage de volaille devient moins attractif pour les investissements productifs. La commercialisation des produits importés se révèle plus profitable que la production locale, qui présente un niveau de risque relativement élevé. Ces produits à faibles coûts voient leur demande augmenter, car la majorité de la population ne dispose pas suffisamment de revenus pour consommer les produits domestiques relativement chers. Conséquemment l'importation des morceaux de volaille de l'étranger de 25 tonnes métriques en 1976 est passée aujourd'hui à plus de 28,492 tonnes par an. A mesure qu'augmente l'importation des poulets, la production locale s'affaiblit (Figure 3).

Une filière encore porteuse

Une politique de soutien à la relance des secteurs productifs en Haïti doit s'inscrire dans un processus d'identification et de dynamisation des filières porteuses dans les différentes branches d'activité. Dans cette optique, la filière avicole est à considérer. Le tableau ci-après indique les revenus générés dans les différents maillons de la chaîne de distribution.



Source : Institut International pour la Coopération agricole (IICA), 2005



Source : MARNDR, Identification des créneaux potentiels dans les filières Rurales haïtiennes (HA-T1008/ATN-FC-9052), septembre 2005.

Acteurs	Marges brutes réalisées (en gdes et en %)	
	Marges brutes (en gdes)	Marges brutes en %
Producteur	20.80	26.03
Négociant/Vendeur	20.10	18.96
Détaillant/vendeur de poulets vivants	44.60	34.30
Détaillant/vendeur de poulets abattus	20	15.38
Super-marché	39.15	26.10

source: MARNDR, septembre 2005

Les marges brutes peuvent osciller entre 15.38% et 34.30% (voir tableau ci-dessus), marges respectivement associées aux statuts de détaillant/vendeur de poulets vivants et de détaillant/vendeur de poulets abattus. Le poulet créole, qui s'adresse à un segment de marché particulier (dans un contexte de promotion des produits biologiques), peut générer des revenus substantiels, à côté d'autres catégories

de poulets, pour peu que des dispositions incitatives liées à la réduction des coûts de production et au respect des normes phytosanitaires soient adoptées. En effet, d'autres obstacles majeurs tels que le manque d'accès aux matières premières et de fonds de crédit, les problèmes électriques et de transport, le coût élevé de combustible, le problème sanitaire, la faiblesse institutionnelle et la menace de la grippe aviaire pèsent considérablement sur cette filière.

Une filière bénéfique à la sécurité alimentaire

De l'aviculture, les producteurs peuvent bénéficier, outre la viande et les œufs, des intrants agricoles, des protéines pour d'autres animaux et tant d'autres éléments qui peuvent générer des emplois et des revenus.

S'associent à la relance de la production avicole des effets multiplicateurs sur la sécurité alimentaire, tant du point de vue de l'augmentation de la disponibilité alimentaire que du point de vue d'accès à l'alimentation.

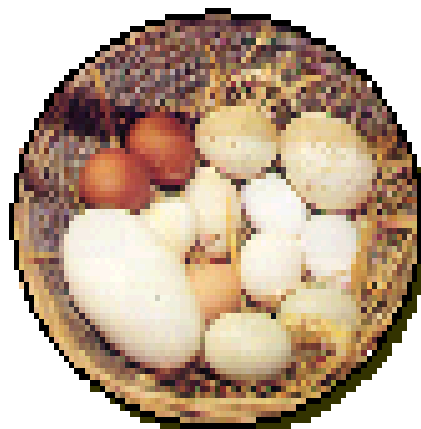
Disposer de revenus et de la capacité de consommation alimentaire constitue deux facteurs importants dans la réduction de la pauvreté et de l'amélioration de la sécurité alimentaire, surtout en milieu rural où la majorité des populations est impliquée dans les activités agropastorales. De surcroît, l'on ne doit pas perdre de vue que le secteur élevage joue deux rôles prépondérants : (1) Le cheptel est un actif de production de viande et/ou de lait ; (2) Le cheptel joue partiellement le rôle de stock d'auto-assurance et de gestion des fluctuations de revenus et de la consommation familiale.



Des initiatives prometteuses : entre la reprise de confiance et l'hésitation

Le colloque organisé par le ministère de l'Agriculture les 17 et 18 avril 2007 autour du thème : « Investir dans l'Aviculture pour la création d'emplois et la sécurité alimentaire » fait renaître l'espoir quant aux possibilités de relance de la filière. Le colloque du Programme de Renforcement Intégré du Milieu des Affaires (PRIMA) sur l'agro-industrie en Haïti, qui a suivi cet événement, est encore une initiative prometteuse. En plus de l'engagement du ministère de l'agriculture à soutenir cette filière dans une perspective d'autosuffisance avicole, il convient de souligner que les deux colloques ont donné l'occasion de sensibiliser les bailleurs et le système financier aux problèmes et aux opportunités liés au développement de l'agro-industrie, de l'élevage en particulier.

La franchise accordée par le ministère de l'Agriculture aux éleveurs, privilège dont la jouissance n'est pas encore effective, commence à redonner confiance aux producteurs qui attendent d'autres signaux pour se lancer dans des investissements productifs. Lesquels signaux doivent venir, entre autres, du système financier qui était victime de la faillite de certaines entreprises fortement impliquées dans l'aviculture. Le secteur financier et les éleveurs, qui hésitent encore à placer leurs capitaux dans cette filière, ne devraient-ils pas prendre au mot les pouvoirs publics ? Compte tenu des expériences passées, des actions concrètes ne sont-elles pas nécessaires pour sécuriser leurs investissements, en attendant d'observer des effets d'entraînement au niveau de toute la chaîne de production ?



Conclusion et recommandations

Il est clairement établi que l'élevage contribue à la génération de revenus, à la consommation alimentaire et à la cohésion socioculturelle des communautés rurales. Le cheptel d'élevage est accumulé selon une stratégie pyramidale qui place la volaille à la base. Ceci suggère qu'une politique de promotion de la volaille ait de fortes chances de toucher une part importante de la population rurale, généralement pauvre et affectée par l'insécurité alimentaire, pour les amener au sommet de la pyramide qui correspond à l'acquisition de bovins après celle des petits ruminants. Le développement de l'aviculture contribuera à l'accumulation des ressources animales parce que les ménages ruraux diversifient leur élevage. Il reste, toutefois, beaucoup d'efforts à faire pour collecter des informations sur le secteur élevage, en particulier sur la contribution de l'aviculture à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. En attendant, des mesures de redynamisation de ce secteur s'imposent. Il s'agit, plus spécifiquement, de mettre en place :

- Une politique d'appui à la production des matières premières et de limitation de la rentrée des produits avicoles importés
- Un programme d'assistance technique en soins vétérinaires et en gestion des PME, de renforcement du contrôle de qualité
- Un programme de fonds et de bonification des intérêts, de garantie mutuelle et de participation au capital, de capital venture aux conditions souples (Formalités réduites au minimum, baisse conséquente du taux d'emprunt, assouplissement des contreparties données en garanties)
- Une politique d'appui à l'amélioration de la qualité des infrastructures de base dans les zones de production.

D'autres mesures, dans une perspective d'amélioration de la compétitivité des produits avicoles locaux, doivent être envisagées pour reformer le code douanier de manière à exonérer de la TCA les produits agroindustriels locaux.



Nous avons rencontré pour vous :



ACTIONAID:

La contribution d'ActionAid International à la promotion du droit à l'alimentation en Haïti

ActionAid est une organisation internationale administrée et contrôlée par des affiliés nationaux d'ActionAid qui travaillent avec des personnes, communautés, associés et partenaires dans 43 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe. Son travail est gouverné par sa vision d'un monde sans pauvreté ni injustice dans lequel chaque personne jouit de son droit à une vie digne et décente. ActionAid croit fermement que la pauvreté et l'injustice ne sont pas inévitables — car elles sont plutôt le résultat de relations inégales de pouvoir qui sont systématiquement imposées dans les pays riches comme dans les pays pauvres sur la base du sexe, de l'âge, de la classe et de la race.

Les activités d'ActionAid International en Haïti ont débuté en 1997, avec l'implantation d'un projet de développement intégré dans le Nord-Ouest (Arrondissement de Môle Saint-Nicolas). Depuis lors, plusieurs nouveaux projets ont été lancés, respectivement à San Pedro de Macoris/République dominicaine (1998), dans l'Arrondissement de Belle-Anse (1999), dans les zones marginales urbaines de Port-au-Prince (2001), dans le Plateau Central (deux sections communales de Lascahobas) et dans la région de Baïï (2005) en République Dominicaine. Les domaines prioritaires d'actions de ActionAid International/Haïti- République dominicaine sont : la sécurité alimentaire, l'éducation, les droits des femmes, le sida, la gouvernance et la sécurité humaine (désastres naturels et conflits sociaux).

Dans le domaine de la sécurité alimentaire qui nous intéresse dans cet article, les interventions d'ActionAid visent essentiellement le renforcement des capacités des petits (tes) et moyens (es) producteurs et productrices à défendre leur droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire. Le

concept de souveraineté alimentaire fait ici référence aux droits des peuples à produire leurs propres aliments et à définir leur propre politique alimentaire. Dans cette optique, l'offre de services aux communautés sous forme de formations (renforcement des capacités organisationnelles et techniques des producteurs et productrices), d'informations (recherche d'opportunités de marché), de matériels (banques de semences et d'outils agricoles), de fonds de crédit ou de l'aide d'urgence n'est pas une fin en soi, mais elle est plutôt un élément de stratégie visant non seulement à alléger les symptômes de la pauvreté, mais également à autonomiser les communautés cibles et à y promouvoir des réseaux de solidarité.

A titre d'illustration, nous citons le soutien financier et technique apporté par ActionAid aux associations des producteurs et productrices de Lascahobas pour le développement d'un élevage caprin amélioré avec emphase sur la mise en place de systèmes sylvo-pastorales (combinaison d'arbres, d'animaux et de plantes fourragères) aptes à la reconstitution de l'environnement. Dans l'Arrondissement de Belle-Anse, ActionAid continue d'appuyer les initiatives de la COOPCAB (Coordination des Organisations de Producteurs de Café de Belle-Anse) dans la lutte contre le scolyte qui ravage les plantations de café, dans la recherche des opportunités de marché et le renforcement de l'entreprise paysanne d'exportation du café.

Un élément important dans la stratégie d'intervention d'ActionAid est la promotion de mouvements sociaux capables de formuler des alternatives — des alternatives qui répondent aux besoins réels des pauvres et qui établissent des mécanismes solides facilitant leur participation active aux processus de

prise de décision politique. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, l'accent a été mis au cours des deux années sur l'émergence¹ du Réseau National Haïtien pour la Sécurité et la Souveraineté alimentaire (RENAHSSA). Ce réseau regroupe déjà des organisations et/ou fédérations d'organisations paysannes de sept départements du pays (Nord, Nord-Ouest, Centre, Artibonite, Nippes, Sud-Est, et Grande-Anse) et est membre du Réseau International pour la Sécurité Alimentaire (IFSN). RENAHSSA se donne pour mission de canaliser les revendications paysannes en matière de sécurité et souveraineté alimentaires et de proposer des politiques publiques alternatives susceptibles de promouvoir, de garantir et de protéger les droits à l'alimentation du peuple haïtien. Des structures de coordination ont été mises en place dans les différents départements touchés et des forums (sept forums départementaux et un forum national) ont été organisés en vue de la sensibilisation des organisations paysannes sur les cas de violation des droits du peuple haïtien à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire.

A l'heure actuelle, ActionAid appuie le processus de construction d'une coalition plus large de mouvements paysans et d'ONG capables d'orchestrer une vaste campagne de sensibilisation, de dénonciation et de plaider sur les politiques publiques qui font obstacle à la promotion du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire en Haïti. Le constat réalisé par les représentants des différentes organisations membres de cette coalition souligne l'inconsistance et l'irréalisme des mesures de libéralisation commerciale poursuivies depuis 1987 par les gouvernements haïtiens en réponse au déclin de la production nationale. De telles mesures, poursuivent les représentants de cette coalition, n'ont pas cessé d'accroître la dépendance alimentaire du pays par rapport à l'extérieur, avec des conséquences prévisibles en termes de pauvreté, d'insécurité alimentaire chronique, de migration et de dégradation de l'environnement.

Fort de ces constats, les représentants des organisations membres de la coalition ont décidé de focaliser la campagne 2008 sur le thème de la valorisation des produits locaux, en la baptisant du slogan « **Ann Konsome Lokal** ». Dans cette optique, le plan de campagne élaboré s'articule autour de cinq sous-thèmes interdépendants: la nécessité

d'une nouvelle politique de tarification en vue d'une réduction progressive des importations alimentaires, la proposition d'un plan d'investissements urgents à adopter par le gouvernement en vue d'une augmentation rapide de la production nationale, la sensibilisation de la population haïtienne en vue de la valorisation de la consommation des produits locaux, la nécessité d'une plus grande utilisation des produits locaux dans les programmes de cantine scolaire et l'urgence de mise en application d'un système de contrôle de qualité sur les produits importés.

Enfin, il n'est pas superflu de souligner les relations fructueuses de partenariat développées entre ActionAid et la CNSA au cours de ce dernier trimestre écoulé. ActionAid a grandement apprécié la participation du Coordonnateur Adjoint de la CNSA aux ateliers de réflexion organisés avec les représentants des organisations membres de la coalition ainsi que ses interventions tant opportunes dans les débats autour de la problématique de la sécurité et la souveraineté alimentaire en Haïti. De son côté, ActionAid a participé aux ateliers de réflexion organisés par la CNSA sur le processus d'auto-diagnostic de l'institution et a apporté sa contribution financière à la réalisation de l'enquête nationale sur « L'Analyse Compréhensive de l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité ». Quant aux représentants (tes) des organisations membres de la coalition, ils saluent avec beaucoup d'intérêt l'opportunité offerte par la CNSA de doter le pays d'un nouveau plan stratégique devant orienter la politique de l'Etat en matière de sécurité et de souveraineté alimentaires. Ils s'organisent en vue de participer activement à ce processus de planification stratégique, pendant qu'ils revendiquent déjà le droit légitime des mouvements paysans d'être dignement représentés au sein du prochain conseil d'administration de la CNSA.

1) L'émergence de ce réseau est réalisée dans le cadre du projet International Food Security Network financé par l'Union Européenne.

Nouvelles breves

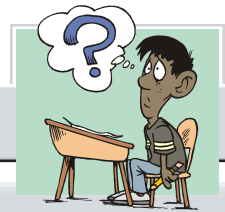
1.- Une légère hausse du prix du pain et d'autres produits à base de farine a été observée sur le marché local, au cours du trimestre écoulé. Cette hausse semble résulter d'un renchérissement du prix de la farine de blé sur le marché, qui a enregistré une hausse de plus de 7%, passant de 61.8 gourdes en août à plus de 66 gourdes en septembre. Cette hausse coïncide avec la rareté du blé sur le marché mondial, les pays producteurs faisant face à une période de vache maigre cette année.

En plus des céréales comme le maïs, l'utilisation en perspective du blé comme intrants dans la fabrication du biocarburant, notamment l'éthanol, affecte quelque peu la filière...Ce qui porte certains pays producteurs de blé à garder leurs marchandises chez eux. La demande étant plus élevée, les producteurs jouent sur le prix. Dans une telle perspective, de nouvelles hausses de la farine sur le plan local sont à craindre, ce qui ne sera pas sans répercussion sur le budget des ménages et sur l'industrie des pâtes en Haïti. Pourquoi ne pas en profiter pour lancer des débats sur les propriétés des racines et tubercules (manioc, igname, patates) et d'autres fruits (l'arbre véritable, l'arbre à pain, etc.) et céréales (le riz, le maïs...), qui demeurent des alternatives prometteuses à la farine de blé ?

2.- Dans un document intitulé «Affronter les dures réalités sur l'énergie», des experts soulignent que l'offre de pétrole ne sera pas suffisante à l'horizon 2030, malgré une certaine augmentation de la production. En effet, l'offre globale de pétrole et de gaz naturel provenant de sources conventionnelles ne pourra probablement pas suivre la progression de 50% à 60% de la demande des 25 prochaines années. Ce qui obligera à avoir recours à d'autres types de carburant. Les spécialistes préconisent le développement de carburants alternatifs tels que l'éthanol, le biodiesel...

3.- Le Café «Forêt des Pins Bleus» a été à l'exhibition de Café Gourmet à Tokyo du 31 juillet au 2 août 2007. Pour la première fois, Haïti était représentée par la Coopérative des Planteurs de Café de l'Arrondissement de Belle Anse (COOPCAB) qui lançait à l'occasion le nouveau label «Café Forêt des Pins Bleus » sur le marché international. Cette initiative de COOPCAB rentre dans le cadre d'une démarche visant à promouvoir le café de Belle Anse et projeter une nouvelle image d'Haïti à l'extérieur. Une telle initiative s'avèrera bénéfique à double titre. D'une part, elle offre l'opportunité au pays de se tailler une nouvelle place sur le marché international du Café ; d'autre part c'est l'occasion de relancer la production au niveau de ce secteur combien stratégique en ce qui a trait à la création d'emplois et à la génération de devises pour le pays.

Le saviez vous ?



L'avocat dans la lutte contre le cancer buccal !



Les chercheurs de l'Université d'État d'Ohio ont constaté que l'avocat peut provoquer la destruction de quelques cellules cancéreuses et empêcher des cellules précancéreuses de se développer. Au cours des séminaires sur la Biologie du Cancer, Steven D'Ambrosio a affirmé que l'avocat devrait être ajouté à une liste de fruits dans le cadre d'un "régime de prévention du cancer" et prédit que les études futures pourront découvrir d'autres plantes, susceptibles de prévenir le cancer. Alors que cette étude peut être considérée comme une des premières recherches sur les propriétés anti cancéreuses des avocats, une étude en 2005 des scientifiques d'UCLA a noté que ce fruit peut avoir une capacité d'inhiber le développement du cancer de la prostate. Cette étude accorde aussi une place de choix au rôle des fruits et des légumes pour avoir un effet protecteur contre le cancer. Le brocoli,

le chou-fleur, la framboise et la grenade ont tous été reliés au fait d'avoir un effet positif sur différentes formes de cancer.

Selon une Fondation Caritative britannique, le cancer buccal, détecté tardivement, est à l'origine de plus de morts que les cancers du sein, de la peau ou du cerveau, avec un taux de mortalité d'environ 50 pour cent. De l'avis de l'auteur, l'étude se concentre sur le cancer buccal, mais les conclusions pourraient avoir des implications pour d'autres types de cancer.

Ce sont des conclusions préliminaires. D'autres recherches s'avèrent donc nécessaires. "Autant que nous sachions, c'est la première étude sur les 'avocats et le cancer buccal.'" D'Ambrosio a constaté que les éléments phytochimiques extraits des avocats augmentent la quantité d'oxygène réactif dans les cellules, en causant la mort dans les rangs de cellules précancéreuses. Mais ces éléments chimiques n'ont pas affecté les cellules normales, a-t-il laissé entendre...

"Ces études suggèrent que ces éléments chimiques, pris séparément ou en combinaison, peuvent offrir une stratégie alimentaire avantageuse dans la prévention du cancer," a confirmé le chercheur Haiming Ding. Les avocats contiennent des antioxydants et des phytonutrients, incluant de la vitamine C, du folate, de la vitamine E, de la fibre et non de graisses saturées. Ils sont naturellement dépourvus d'éléments, entre autres, le sodium, la graisse et contiennent un faible niveau de graisse saturée.

Selon D'Ambrosio, "à l'avenir on sera en mesure d'identifier des fruits et des légumes et phytonutrients individuels dans les activités de prévention du cancer. "Aussitôt que les mécanismes moléculaires et les voies par lesquelles les phytonutrients individuels préviennent le cancer sont identifiés, nous serons à même d'améliorer la nature en formulant des cocktails de phytonutrients contre des cancers spécifiques et la susceptibilité individuelle et le risque.

<http://www.foodnavigator.com/news/ng.asp?n=79491&m=1FNE905&c=tvhvljdeadnfznx>

Traduction et adaptation CNSA, Octobre 2007

La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire CNSA

La **CNSA** a pour mission d'assurer l'harmonisation des interventions intersectorielles et inter-institutionnelles sur les problématiques complexes de politique alimentaire, de renforcement de la sécurité alimentaire et de gestion des risques.

Elle s'efforce pour cela de collecter les informations disponibles sur la situation alimentaire au niveau le plus décentralisé possible et de les diffuser.

La stratégie utilisée par la CNSA pour accomplir sa mission est essentiellement participative : les tâches d'expertise et d'information sont effectuées sur une base de concertation avec les différents secteurs impliqués (État, ONG, secteur privé, société civile en général).



timbrez ici

CNSA

Att : Bulletin de Conjoncture

7, Delmas 99, B.P. 1717 PAP Haïti